



FGAAC-CFDT

DÉFEND LES CONDUCTEURS DE TRAINS DEPUIS 1848 !

NOTATIONS 2019

SEULE CONTRE TOUS, LA FGAAC-CFDT EST PARVENUE À PRÉSERVER LES NOTATIONS CONDUITE

Lors de la négociation du protocole d'accord pré-électoral, la FGAAC-CFDT fut la seule organisation syndicale à se battre pour le maintien du collège exécution Conduite. Les autres organisations syndicales majoritaires de l'entreprise n'ont que faire des conducteurs et de fait, le collège Conduite n'a pas pu être préservé.

Vos militants FGAAC-CFDT sont toujours présents dans les commissions de notations Conduite.

Beaucoup d'élus CSE, représentants des organisations syndicales majoritaires, nous voyaient déjà noyés dans la masse des notations exécution sur les périmètres CSE. Cela aurait mis les conducteurs dans la même situation que les collègues des autres services qui, en l'absence de syndicats professionnels, ont depuis des années déjà renoncé aux notations à l'ancienneté et laissé le choix à la direction de s'imposer partout.

La détermination de la seule FGAAC-CFDT a permis, lors de la concertation sur les modifications envisagées au Statut, d'obtenir :

- ➔ **Le maintien des commissions et des groupes de notations Traction.**
- ➔ **La possibilité de nommer des délégués de commission parmi les conducteurs du périmètre sans que ceux-ci soient nécessairement élus CSE.**

817 niveaux et 525 positions de rémunérations !

C'est ce que la FGAAC-CFDT a obtenu depuis 2011 grâce à l'expertise de ses militants. Seule une parfaite connaissance des mécanismes statutaires permet d'obtenir des mesures catégorielles pour les conducteurs. Il n'y avait que le syndicat professionnel des conducteurs de trains pour obtenir de tels résultats.

FGAAC-CFDT
CP2 - Bâtiment Calliope
5, RUE PLEYEL
93200 SAINT-DENIS
01 76 58 12 21
FGAAC-CFDT@FGAAC.ORG

 FGAAC-CFDT Officiel
 @FGAAC-CFDT
 FGAAC-CFDT Officiel
 FGAAC-CFDT Officiel



CETTE ANNÉE ENCORE !

Malgré une baisse de l'effectif éligible de 9%, la FGAAC-CFDT obtient 25 niveaux supplémentaires pour les conducteurs ce qui permet de maintenir le même nombre de niveaux que les exercices 2017/2018 et 2018/2019, soit au total 80 niveaux TA2 et 350 niveaux TB3.

MAIS CE N'ÉTAIT PAS SUFFISANT DONC NOUS AVONS DÉPOSÉ UNE DCI !

Dans le cadre de cette DCI, la FGAAC-CFDT a réussi à arracher à la Direction 15 positions de rémunération hors compte qui permettront de corriger les inégalités existantes dans le déroulement de carrière des conducteurs d'une région ou d'une entité à l'autre.

Le syndicat professionnel des conducteurs de trains est toujours bien présent !

La Direction se doit de restaurer la confiance des conducteurs de trains qui a été fortement entamée. La mise en place du nouveau cadre social d'entreprise doit nécessairement se traduire par un signal positif envers les conducteurs de trains. La FGAAC-CFDT a solennellement interpellé la Direction de l'entreprise sur ce point.

Cette rupture de confiance est encore davantage accentuée par une politique salariale de la vache maigre depuis 4 années maintenant.

Pour la FGAAC-CFDT, il n'est pas concevable que la Direction au regard des résultats de l'entreprise en 2018 se dirige vers une cinquième année de disette salariale. La Direction devra construire un véritable mandat permettant de répondre aux légitimes attentes des conducteurs.

LA FGAAC-CFDT EXIGE PLUS QUE JAMAIS LE DÉBLOCAGE DE LA GRILLE TB ET LA MISE EN PLACE D'UN VÉRITABLE 13^E MOIS POUR LES CONDUCTEURS !

FGAAC-CFDT

**Le seul Syndicat des
Conducteurs de Trains**

